

APPEL À PROJETS

POUR LUTTER CONTRE LES CONSEQUENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES DE LA PANDEMIE DE COVID-19.

bioMérieux est une société française créée en 1963. Spécialisée dans le domaine du diagnostic *in vitro* et pionnier de la lutte contre les maladies infectieuses, bioMérieux offre des solutions de diagnostic (systèmes, réactifs, logiciels et services) qui déterminent l'origine d'une maladie ou d'une contamination pour améliorer la santé des patients et assurer la sécurité des consommateurs. Ses produits sont utilisés dans le monde entier et ont permis notamment de lutter contre la pandémie de Covid-19.

En savoir plus: https://www.biomerieux.com/fr/covid-19

QUELLE EST NOTRE DEMARCHE ?_____

Depuis sa création, bioMérieux a toujours inscrit son développement dans une démarche d'entreprise responsable et humaniste.

Dans le contexte de pandémie auquel nous faisons face actuellement et qui a complètement bouleversé les sociétés, les modes de vie et les économies du monde entier, les plus vulnérables d'entre nous subissent de plein fouet les conséquences de la crise.

Face aux enjeux de cette situation sans précédent, la société bioMérieux souhaite agir pour lutter contre les conséquences économiques et sociales de l'épidémie de Covid-19 au travers d'actions solidaires.

Fidèles aux valeurs de notre entreprise, nous souhaitons contribuer à l'effort collectif et aider les plus vulnérables dans cette épreuve, avec l'ambition de participer à la relance d'une économie solidaire et responsable.

Dans ce contexte, nous lançons un appel à projets ponctuel d'un montant pouvant aller de 100 000 euros à 200 000 euros (en un seul versement) en fonction de l'ampleur des projets présentés.

QUELLES SONT LES INITIATIVES CONCERNEES ?

- bioMérieux souhaite soutenir, dans ses régions d'implantation (Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie, Bretagne), des projets visant à <u>lutter contre les conséquences</u> <u>économiques et sociales de l'épidémie COVID-19.</u>
- Liste non exhaustive de projets concernés : aide aux plus vulnérables, lutte contre l'isolement social, lutte contre l'exclusion sociale, lutte contre le décrochage scolaire, aide alimentaire, accueil des personnes fragiles, aide aux victimes de violence, soutien psychologique, lien et soutien aux familles de personnes atteintes de la COVID-19, ...



QUELLES SONT LES CONDITIONS DE PARTICIPATION ?_

- Être une association d'intérêt général à but non lucratif pouvant délivrer un reçu fiscal
- Avoir une existence d'au moins deux ans
- Avoir un budget annuel deux fois supérieur au don alloué (Budget annuel d'au moins 200 000 euros si vous présentez un projet de 100 000 euros. Budget annuel d'au moins 400 000 euros si vous présentez un projet de 200 000 euros).
- Répondre à la thématique de lutte contre les conséquences économiques et sociales de la Covid-19
- Avoir un projet identifié dans une ou plusieurs des régions d'implantation de bioMérieux en France: <u>Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie, Bretagne.</u>

QUELLES MODALITES DE SOUTIEN ?_____

L'aide de bioMérieux est apportée sous la forme d'une subvention ponctuelle de 100 000 à 200 000 euros.

Attention : la demande financière devra correspondre à un projet de taille réaliste et être exprimée en fonction des besoins réels du projet.

L'aide ne pourra prendre en compte qu'un seul projet par association demandeuse.

QUEL EST LE MODE DE SELECTION ?___

Tous les dossiers de candidature reçus seront examinés. Ils feront l'objet d'une analyse détaillée par l'équipe de bioMérieux.

- Un premier jury déterminera les projets qui seront instruits.
- Les projets instruits seront ensuite présentés au comité de mécénat représentant les membres de différentes fonctions de l'entreprise.
- Le comité pourra avoir recours au vote des salariés de l'entreprise en cas de difficulté à départager les lauréats.

COMMENT Y REPONDRE ?

Le dossier de candidature doit être envoyé par mail à l'adresse de bioMérieux **philanthropy@biomerieux.com** comprenant les informations suivantes à compléter de manière synthétique sur le format Excel en annexe:

Identité et information sur la structure

- Nom de la structure
- Coordonnées
- Statut Juridique

Nature de l'activité de l'association

- Objet de l'entité
- Habilitation à délivrer un recu fiscal
- Secteur d'activité

Moyens de la structure :

- Nombre de salariés
- Nombre de bénévoles
- Budget annuel de la structure

Principaux partenaires soutenant l'activité



Informations sur le projet :

- Nom et coordonnées du responsable
- Titre du projet
- Objectif du projet
- Résumé du projet
- Rapport entre le projet et l'objectif de bioMérieux de lutte contre les conséquences économiques et sociales de la Covid-19 défini dans le premier paragraphe « Quelle est notre démarche ? »

Nature de la demande

- Montant du soutien souhaité, entre 100 000 et 200 000 euros
- Profil des bénéficiaires (Si les bénéficiaires ultimes du soutien apporté par bioMérieux sont des professionnels de santé au sens de l'article 1453-1 du Code de la santé publique, l'organisme bénéficiaire devra transmettre, le plus rapidement possible, le nom, les coordonnées et la qualification professionnelle (médecin, pharmacien...) de chacun de ces bénéficiaires ultimes, ainsi que la part du soutien de bioMérieux dont chaque bénéficiaire va se voir allouer, afin de permettre à bioMérieux de se conformer au dispositif dit 'anti-cadeaux'.)
- Nombre de personnes concernées

Couverture géographique du projet

Montage Financier du projet

- Budget total et principaux postes budgétaires identifiés
- Part d'autofinancement
- Part extérieure sollicitée
- Noms et contribution des partenaires

Objectifs du projet

- Résultats attendus
- Indicateurs d'évaluation du projet

Pitch

- Une <u>vidéo</u> de présentation de <u>2 à 3 minutes maximum</u> résumant l'enjeu et les objectifs du projet (un format smartphone autoproduit est suffisant)

QUELS CRITERES DE SELECTION DE VOTRE PROJET ?_

- Son adéquation avec la thématique et l'objectif de lutte contre les conséquences économiques et sociales de la Covid-19
- l'impact et le nombre de bénéficiaires
- l'implantation dans nos bassins d'emplois
- l'implication de nos collaborateurs (bénévolat, mécénat de compétence....)
- la faisabilité opérationnelle et financière :
 - o prouver sa capacité à gérer le projet présenté au regard des ressources humaines disponibles et du budget global de l'année en cours
 - présenter une démarche de suivi et d'évaluation d'impact du projet, réfléchie et détaillée

Information complémentaire : nos collaborateurs peuvent être invités à voter pour élire les projets qui seront retenus.



Ne sont pas éligibles les projets individuels, les structures dont la mission est à caractère politique ou confessionnel, les projets à caractère lucratif, promotionnel ou publicitaire.

LE CALENDRIER

La date de soumission des dossiers est fixée au 24 août minuit.

Tout dossier incomplet, ou adressé hors délais, sera refusé.

Le porteur de projet ne peut adresser simultanément plusieurs demandes de subvention.

LES PIECES A JOINDRE _____

- Déclaration JO
- Statuts, Agréments
- Tout document détaillant le projet de l'association ou son mode de gouvernance
- Liste des membres du CA et leur fonction
- Rapport d'activité de la dernière année ou PV assemblée générale
- Compte de résultats et bilans des 3 dernières années
- CV du dirigeant de la structure et de la personne en charge du projet
- Organigramme de la structure
- Le pitch vidéo de 2-3 minutes